

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix-Travail-Patrie  
 \*\*\*\*\*  
 REGION DE L'EST  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM  
 \*\*\*\*\*  
 COMMUNE DE BELABO  
 \*\*\*\*\*  
 COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
 DES MARCHES  
 \*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace - Work - Fartherland  
 \*\*\*\*\*  
 EAST REGION  
 \*\*\*\*\*  
 LOM AND DJEREM DIVISION  
 \*\*\*\*\*  
 BELABO COUNCIL  
 \*\*\*\*\*  
 INTERNAL TENDERS BOARD  
 \*\*\*\*\*

***AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE EN PROCEDURE  
 D'URGENCE N° AONO/C.BBO/CIPM/2023 DU 01/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE  
 CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE KANDA SUR LE TRONCON LYCEE  
 BILINGUE DE BELABO -NYOLA-OYACK ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE  
 DE FRANCHISSEMENT SUR LE TRONCON CAMP EN BOIS CAMRAIL-BORD FLEUVE SANAGA  
 AU PK 0+800 AVEC REMBLAI, COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,  
 REGION DE L'EST. LOT 1 ET 2***

**Financement: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2023**

**1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELABO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BELABO, un appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence ***POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE KANDA SUR LE TRONCON LYCEE BILINGUE DE BELABO -NYOLA-OYACK ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LE TRONCON CAMP EN BOIS CAMRAIL-BORD FLEUVE SANAGA AU PK 0+800 AVEC REMBLAI, COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. LOT 1 ET 2***

, dans la Commune de BELABO, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est.

**2- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :  
 Lot 1

- Désherbage-Débroussaillage Curage du lit du cours d'eau ;
- Fouilles en terrain ordinaire ou en lit du cours d'eau ;
- Construction des culées et pile (3m ; 4m ; 5m) en béton cyclopéen;
- Construction du tablier en béton armé ;
- Maintient de la circulation ;
- Mise en place des enrochements ;
- Travaux de terrassements généraux ;

Lot 2

- Installation de chantier ;
- Etude géotechnique et d'exécution ;
- Reprofilage simple y compris le curage des fossés et exutoires ;
- Fouilles en terrain ordinaire ou en lit du cours d'eau ;
- Remblai contigu aux ouvrages;
- béton armé dosé à 350kg/m3 ;
- béton armé dosé à 400kg/m3 ;
- béton de propriété dosé à 150 kg/m3 ;
- coffrage ordinaire ;
- parapet ;

- panneaux de signalisation métallique de type A ;
- balises en béton préfabriqué ;
- etc.

### 3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des routes et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022 :

♦ Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises est inscrit sur le tableau ci-dessous :

N° Lot	Désignation	Imputation budgétaire	Montant prévisionnel en FCFA	Délai d'exécution
<b>Lot 1</b>	<b>LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE KANDA SUR LE TRONCON LYCEE BILINGUE DE BELABO -NYOLA-OYACK, COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. LOT 1</b>		40 000 000	06 (Quatre) mois
<b>LOT 1</b>	<b>LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LE TRONCON CAMP EN BOIS CAMRAIL-BORD FLEUVE SANAGA AU PK 0+800 AVEC REMBLAI, COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. LOT 2</b>		20 000 000	06 (Trois) mois

### 5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de BELABO dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de BELABO

### 6- REMISE DES OFFRES

Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de BELABO (Service des Marchés), au plus tard le **30/05/2023 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
 N°<sup>06</sup>/AONO/C.BBO/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
 D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE KANDA SUR LE TRONCON LYCEE BILINGUE DE  
 BELABO -NYOLA-OYACK ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE  
 FRANCHISSEMENT SUR LE TRONCON CAMP EN BOIS CAMRAIL-BORD FLEUVE SANAGA AU  
 PK 0+800 AVEC REMBLAI, COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,  
 REGION DE L'EST. LOT 1 ET 2**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot choisi, soit :

N° Lot	Désignation	Financement (FCFA)	Montant de la caution
<b>Lot 1</b>	<b><i>LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE KANDA SUR LE TRONCON LYCEE BILINGUE DE BELABO - NYOLA-OYACK, COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. LOT 1</i></b>	40 000 000	<b>800 000 (huit cent mille) FCFA</b>
<b>LOT 2</b>	<b><i>LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LE TRONCON CAMP EN BOIS CAMRAIL-BORD FLEUVE SANAGA AU PK 0+800 AVEC REMBLAI, COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. LOT 2</i></b>	20 000 000	<b>400 000 (quatre cent mille) FCFA</b>

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des Offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les Offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des Offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de BELABO, le ~~30/05~~  
/2023 à ~~12~~heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BELABO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

1. Absence de la caution de soumission ou d'une pièce administrative ;
2. Pièce falsifiée ou scanner ;
3. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;
4. Attestation de visite de site consigné par le Maître d'ouvrage et le soumissionnaire.

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 71% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 30% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B :** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

#### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière	Oui/Non
2) Les références de l'Entreprise	Oui/Non
3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet	Oui/Non
4) L'expérience du personnel d'encadrement.	Oui/Non
5) Le matériel et les équipements essentiels.	Oui/Non

Seules les Offres financières des soumissionnaires dont l'Offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 71% seront examinées.

#### 10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

#### 11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

#### 12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de six (06) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.  
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

#### 13- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La Lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

#### 14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BELABO, Tél : 694 88 75 98/691 799 787.

##### Ampliations :

- ✓ DDMINMAP/L&D ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM;
- ✓ Sce /PM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

BELABO, le 03/07/2023

LE MAIRE

Autorité Contractante



Alphonse Alphonse Luc Emmanuel p. 7  
Le Maire